

Colloque AISDEC
« *Économie de Défense et
Relations Internationales* »

27 & 28 Février 2014



UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON III
15 QUAI CLAUDE BERNARD 69007 LYON

PRÉSENTATION



L'AISDEC est une association étudiante sous le régime de la loi 1901, qui regroupe l'ensemble des Masters en Science Politique - Relations Internationales de l'Université Jean Moulin Lyon III.

L'AISDEC, se compose d'un bureau de 7 membres et d'un conseil d'administration de 11 membres.

Nos missions sont multiples :

- Participation active à la valorisation et à la promotion des diplômes obtenus au sein de l'Université Lyon III en Science Politique – Relations Internationales.
- Facilitation du passage du monde universitaire au monde professionnel par la création d'un réseau d'anciens étudiants mais aussi et surtout de professionnels.
- Organisation de nombreux évènements tels que cafés-débats, colloques, rencontres, autour de thèmes transversaux, faisant ainsi d'elle une association profondément ancrée et impliquée dans la société contemporaine.

Enfin l'AISDEC se veut être une association d'entraide et de solidarité intergénérationnelle, tant sur le plan logistique que sur le plan humain, de manière à fournir aux étudiants les meilleures chances de réussite.

A.I.S.D.E.C.
Université
Jean Moulin - Lyon III

Affaires
Internationales
Stratégiques
Diplomatiques
Economiques et
Culturelles

OBJECTIFS SCIENTIFIQUES

Validés par un comité scientifique de Lyon III composé d'enseignants chercheurs

Chaque militaire a conscience que l'arme dont il a l'usage et la garde n'est pas seulement celle dont il dispose, mais celle que le politique lui offre afin qu'il accomplisse sa mission. Hors, si la guerre peut-être considérée comme une recherche de la victoire par la dissymétrie technologique, une stratégie des moyens suppose que les forces disposent d'un matériel et d'un équipement spécialement conçue, adapté à la réalisation de la mission et au traitement de la menace. Ainsi, par économie de défense, nous entendons l'ensemble du système politico-stratégique qui émet une demande à un secteur économique et industriel spécialisé. De ce constat nait une trinité où le politique commandera auprès de l'industriel le matériel qu'il confira au militaire pour l'accomplissement de sa mission.



Equiper les forces semble donc être la vocation primaire de l'économie de défense. Les matériels militaires, devenus de véritables systèmes d'armes, sont aujourd'hui pensés à l'échelle globale où le marché s'est transformé et où un armement n'a pas l'unique vocation de servir l'État pour lequel il a été conçu. A mesure que la mondialisation s'installait, nous avons cherché à appliquer au fonctionnement de l'industrie de défense des méthodes de la discipline économique. De plus, si la principale mission de l'État est d'assurer la sécurité de ses entités, la

fourniture des forces, est de nos jours pensée de manière comptable où, outre la recherche de l'équipement efficient, c'est finalement la dépense publique en matière de défense qui est au centre de l'économie de défense.

La sensibilité qui touche les matériels militaires du fait de leur létalité fait qu'ils ne sauraient s'intégrer de manière standard au marché mondial. Par ailleurs, nous ne pouvons considérer l'économie de défense internationale comme un marché où se rencontrent l'offre et la demande dans la mesure où il n'existe qu'un seul et unique client qu'est l'État et où certains secteurs sont dans des situations quasi-monopolistiques. D'un autre côté, c'est l'État et donc le politique qui autorise les industriels, majoritairement du secteur privé, à exporter considérant l'armement comme un bien *sui generis* ne pouvant s'intégrer dans le marché comme tout autre bien issu de l'économie de marché. Dans certains cas, c'est bien l'État lui-même qui sera à l'origine de l'offre (procédure F.M.S., *Foreign Military Sales*, aux États-Unis). Nous sommes donc loin d'une économie de marché libérale et globalisée traditionnelle.

De l'industrie de l'armement jusqu'à l'émergence de l'économie de défense, c'est le modèle même de penser les armes qui connaît une mutation profonde.

Ainsi, de par son histoire, la place du complexe militaro-industriel français est marquée par une culture nationale certaine, mais porte également une vision internationale avec une place majeure sur le marché de l'armement. En raison d'un aspect politique indéniable, de nombreux États ont en conséquence longtemps refusé d'adapter leurs industries de défense à la logique de la mondialisation, et à celle des firmes transnationales, préférant maintenir une main mise étatique sur la production.

Se pose, alors, la question des mutations auxquelles doit faire face ce modèle, et surtout celle de sa faculté à s'adapter à la nouvelle donne mondiale.

De même, le développement du droit international soulève la pertinence d'une vision étatique de l'armement quand le contrôle, tant de la production que de l'utilisation, tend à s'internationaliser. L'actualité consacre cette vision internationaliste du contrôle de l'armement. Ainsi, plus que les conventions sur la



limitation ou l'interdiction d'armes inacceptables moralement, c'est surtout la place de plus en plus grande donnée à des organes internationaux ou à des acteurs privés qui marque ce mouvement.

Les mutations affectant le secteur militaro-industriel sont plurielles. D'une part, des causes internes conduisant à un repositionnement de ce dernier dans l'approche d'un marché en évolution qui se voit, notamment marqué par les problématiques relatives au développement de technologies nouvelles. D'autre part, des facteurs exogènes qui tendraient à consacrer définitivement l'internationalisation de ce domaine et le passage d'une société internationale à une véritable communauté internationale.

Ainsi, l'économie de défense à l'échelle mondiale ne saurait, donc, être comprise en dehors du champ des Relations Internationales au regard des conséquences stratégiques que supposent l'importation et l'exportation de systèmes d'armes. Parce qu'il est question de biens stratégiques à très forte valeur ajoutée, le marché de l'armement ne peut se concevoir que dans le cas d'une logique réaliste, où cette économie soulève au sein des puissances un énième dilemme de sécurité.

C'est à partir de ces quelques réflexions que l'A.I.S.D.E.C. a défini les contours des études et débats qui seront soulevés durant son colloque. Tout d'abord, une mise en perspective géopolitique s'impose de manière à établir une vision à l'échelle planétaire de ce que recouvre l'économie de défense. De plus, au sein de cette économie de défense mondialisée, qu'elle est encore la place du complexe militaro-industriel français en 2014 ? Ensuite, le droit international amène à nous interroger sur l'existence d'un contrôle des armements, puisqu'il régit les relations internationales. Enfin, l'évolution de l'échiquier international en la matière fait apparaître la naissance d'hypothétiques nouveaux marchés en corrélation avec l'émergence de nouvelles technologies, de nouvelles armes, et donc de nouvelles menaces à la paix et la sécurité internationale.

PROGRAMME SCIENTIFIQUE

Jeudi 27 février 2014

8h - 9h Accueil des participants

9h - 9h 30 Discours d'ouverture

9h30 - 12h **Atelier #1 :**

Géopolitique de l'économie des armes

12h - 14h Pause déjeuner

14h - 17h **Atelier #2 :**

**La place du complexe militaro-industriel français dans le marché
mondial**

Vendredi 28 février 2014

8h - 9h Accueil des participants

9h - 12h **Atelier #3 :**

L'existence d'un contrôle international des armes

12h - 14h Pause déjeuner

14h - 16h30 **Atelier #4 :**

Nouvelles armes, nouveaux marchés, nouvelles menaces

16h30 - 17h Discours de clôture



A.I.S.D.E.C.

AFFAIRES INTERNATIONALES, STRATÉGIQUES,
DIPLOMATIQUES, ECONOMIQUES ET CULTURELLES

Contact :

Adresse siège social :

AISDEC

29 boulevard Claude Debussy,
68680 Chassieu

Numéro de téléphone : 06 30 29 53 54

Comité scientifique :

Mourad Chabbi,
David Cumin,
Lucie Le Barreau,
Alioune Drame,
Thomas Meszaros

Comité organisation :

Présidente : Marion Couturier

Vice-président : Xavier Voinchet

Céline Paquet, Thomas
Ducamp, Mohamed Toure, Martial
Rousset-Planat, Skander Ben
Abderahmen, Florence
Ferrando, Paul Vienot, Tomy
Pimenta

